
ANCIACUS, « la ville d'Ancy »

COMMUNE DE SAINTE-COLOMBE, CANTON DE L'ISLE-SUR-SERAIN

Par M. l'abbé A. PARAT.

Les auteurs qui ont cherché les origines des villages d'Athie, Angely, Pancy, Sainte-Colombe, Provency, situés aux portes de Montréal et associés à sa vie seigneuriale, ont écrit qu'une « ville » nommée *Anciacus*, aujourd'hui Ancy, occupait une certaine étendue dans un triangle dont les sommets seraient Athie, Provency et Sainte-Colombe dans l'ancien « pays avallonnais » (1).

Cette « ville », qui n'a laissé de traces bien accusées ni dans les archives, ni dans le sol, est cependant restée vivante dans les traditions et dans les lieux dits du territoire de Sainte-Colombe.

Quelle était cette ville, son emplacement, son importance ? Quels documents en subsistent dans l'histoire, quels souvenirs sont restés dans la mémoire du peuple et quels vestiges sont demeurés les témoins de son existence ? Telles sont les questions qui se posent moins à l'érudit qui a compulsé les chartes presque sans résultat qu'à l'archéologue dont l'exploration prolongée sur les lieux peut apporter une suffisante lumière.

(1) M. Quantin, *Dict. topographique*, 1862, « commune de Provency ».

E. Petit, *Avallon et l'Avallonnais*, Auxerre, 1867, page 121, « entre Athie et Sainte-Colombe ».

V. Petit, *Description des villes et campagnes*, Auxerre, 1882; « dans le triangle (cité plus haut), on remarque une haute colline au sommet de laquelle la tradition indique qu'une ville nommée Ancy aurait été bâtie ».

Abbé Breuillard, *Mémoire sur Sainte-Colombe, etc.*, Avallon, 1876.
Bardin, *Bull. Soc. d'études d'Avallon*, 1862, page 130.

Comme dans toute recherche, il faut partir d'une hypothèse et la suivre ainsi qu'un fil directeur jusqu'à preuve d'erreur. On pouvait croire avec Victor Petit que la butte de Montmorin, qui s'élève à 332 mètres d'altitude au centre du triangle, était l'emplacement de la ville d'Ancy. Une ville du Moyen Age ne se conçoit pas ailleurs que sur un sommet ou au bord d'une rivière. Quelquefois le château-fort se dressait à côté du bourg, comme à Montréal; d'autres fois, comme à Thil (Côte-d'Or), le château et l'église occupaient seuls la crête du mamelon, et les villages entouraient le pied.

Mes recherches ont donc porté d'abord sur le Montmorin qui est le type de ces buttes isolées dont la Terre-Plaine est parsemée. Son territoire n'est pas dépourvu de vestiges anciens. Tout au bas, à l'est, dans l'angle de la route d'Athie à Sainte-Colombe et d'Athie à Angely, il existe au climat dit les Perchois l'emplacement d'une villa gallo-romaine. M. Cuisinier père, ancien instituteur d'Athie, puis d'Angely, qui connaît très bien la région, m'a montré un champ de nature argileuse où, dans un carré de quarante mètres de côté, abondent les débris de pierres de construction et de tuiles à rebords. Il y a vu un chemin pavé en hérisson, récolté du plomb de scellement, de la poterie commune et du marbre jaunâtre veiné de noir. C'est une villa de plus à marquer sur les cartes archéologiques de l'Avalonnais.

Le Montmorin, qui est le mamelon le plus élevé de la région, est placé par les géologues dans le terrain appelé Lias supérieur ou étage Toarcien (de Thouars, bourg des Deux-Sèvres). Il est formé, à la base, par des bancs marneux dont les plus calcaires donnent la pierre à ciment, puis par des marnes et argiles feuilletées, parfois bitumeuses au point de s'enflammer. C'est dans une carrière située au sud-est que se trouve une excavation régulière dont il sera parlé à la fin parce qu'on y croit voir un aqueduc.

Les pentes du mamelon, à l'est et au midi, là où des habitations pouvaient le mieux s'abriter, sont très humides à toutes les hauteurs par la raison que les couches déversent dans cette direction. Aussi, nulle trace de construction ne s'y montre; et il en est de même des autres parties. Les laborieux assurent qu'ils ne connaissent rien qui fasse soupçonner d'anciens vestiges, et de nombreuses excursions ont fait voir le bien fondé de ces renseignements.

Le petit plateau de la butte est d'une autre formation géologique que ses pentes. Il est constitué par une calotte de pur calcaire jaunâtre en bancs ou en dalles que l'on connaît sous le nom de calcaire à entroques. Il est à la base de l'étage bathonien qui fournit les belles carrières des environs. Les champs, au sommet, sont criblés de petites carrières où, sur 3 à 4 mètres d'épaisseur, on a tiré une pierre très dure, excellente pour les routes. Dans la carte géologique de la feuille d'Avalon établie par M. le professeur Vélain, ce curieux dépôt, qui appartient à l'étage bajocien (de Bayeux), et couronne les marnes du Lias à bélemnites, n'a pas été signalé. C'est grâce à ce toit protecteur que la butte n'a pas été ramenée au niveau de la Terre-Plaine.

Certes, une forteresse eût été bien campée au faite de ce mamelon tout semblable à celui de Montréal; c'est un véritable observatoire, une forte position défensive et où l'eau n'eût pas manqué. Mais les chartes, les traditions, les vestiges, tout est muet sur l'existence d'un donjon.

Sans doute, les forteresses du haut Moyen Age n'ont pas laissé de traces, bâties qu'elles étaient la plupart du temps en bois selon la manière des Francs et des Burgondes. C'est ainsi qu'au Montmartre d'Avallon, appelé autrefois Oligny, M. Ernest Petit a montré, d'après les diplômes du ix^e siècle, qu'il s'y trouvait une vicairie, sorte de chef-lieu militaire qui n'allait pas sans des ouvrages de défense. Or, si l'époque romaine a livré les substructions d'un temple de Mercure, l'époque carolingienne n'a rien laissé du tout, et les traditions ont disparu (1).

Il en est de même du hameau de Vaux-Donjon, commune de Montillot, dont le nom est significatif, mais est resté seul à rappeler un ancien état de choses que les traditions et les archives ne font pas même soupçonner. Il a fallu la découverte d'un cimetière franc-burgonde pour révéler l'existence d'un bourg fortifié qui a dû commencer sous les enfants de Clovis et dépasser le règne de Charlemagne (2).

Pour Montmorin, aucun semblant de preuve ne vient fournir un point d'appui; et de croire avec Victor Petit que la ville

(1) E. Petit, *Le Temple de Mercure sur le Montmartre d'Avallon*, Bull. Soc. sc. Yonne, 1904.

(2) Abbé Parat, *Le Cimetière barbare de Vaux-Donjon*, Bull. Soc. études d'Avallon, 1910.

d'Ancy ou seulement son donjon occupait le sommet de la butte, c'est une pure hypothèse. Sans la repousser absolument, l'archéologue devait chercher la ville d'Ancy là où des témoignages positifs feraient la lumière. C'est auprès de Sainte-Colombe, et grâce à l'obligeance de M. Lucien Millot, fabricant de ciment, de M. l'instituteur Desserey et des habitants, que les données lui ont paru suffisantes pour se former une conviction et permettre de dresser un plan de l'ancienne bourgade ou plutôt de son emplacement.

Le premier jalon nous est fourni par une maison située au pied de la colline, sur le revers est, à l'angle de la route d'Avalon à l'Isle et de Sainte-Colombe à Athie; elle s'appelle « la Maison d'Ancy ». Le bâtiment actuel, qui dépend de l'usine à ciment de M. Millot, a remplacé une ferme qui avait été construite vers 1820 à cet endroit et portait ce nom. Le climat où se trouve la « maison d'Ancy » est dit Montmey ou Montmeix, vieux vocable synonyme de maisons rustiques.

Sur l'autre bord de la route de Noyers, au pied de la côte ouest, se voit un petit vallon frais, arrosé par le ru de la Barre qui descend de Moutomble. Les prés qu'il arrose, de 15 hectares environ, portent le nom de Rues ou Rus d'Ancy; le cadastre porte simplement les Rues. Le savant abbé Breuillard, originaire de Sainte-Colombe, écrit qu'il se souvient d'avoir entendu dire à son père qu'il existait encore de son temps, dans sa propriété des « Rues d'Ancy », un reste de four qu'il a lui-même achevé de démolir et dans lequel étaient divers ustensiles de ménage (1).

Ce sont les points principaux, mais il en est d'autres. Il y a à côté et au sud de Montmeix « le Pâtis d'Ancy » longeant la route d'Athie; puis en face, plus au sud, au bord de la route de Noyers : la Gorge, climat souvent appelé par les habitants la Gorge-d'Ancy. Il faut ajouter les climats situés non loin du Pâtis, le long du chemin d'Athie, et désignés sous les noms de « la Grande-Place, la Petite-Place et Fors-des-Vies ». Vie, du latin *via*, chemin, peut signifier aussi ville, et l'on aurait hors du chemin ou de la ville; une tradition obscure lui donne l'un ou l'autre sens. Il y a encore d'autres noms significatifs : la Come-aux-Morts, les Chaumes-d'Ancy, le Parc, les Prés-aux-Enfants.

(1) *Mémoires sur Sainte-Colombe*. Pour l'emplacement de ce four aujourd'hui inconnu, on n'en certifie pas la position exacte.

A ces indications sûres que les habitants se sont transmises, s'ajoutent les vestiges trouvés dans ces endroits. Aujourd'hui, après un demi-siècle d'exploitation industrielle des ciments, on peut savoir assez bien quels débris se sont rencontrés dans le territoire où l'on plaçait Ancy. Toute la région a été défoncée et retournée, et jamais archéologue n'aurait pu rêver une telle entreprise de fouilles.

Mais on ne devait pas s'attendre à trouver les fondations solides des Romains sur l'emplacement d'une bourgade de l'époque barbare ou du haut Moyen Age (de 500 à 1000 de J.-C.). D'après M. Millot et les dires des habitants, on a découvert les restes d'un four aux Rues d'Ancy; des pierres de construction et un puits dans le champ Seigneur tout à côté de la « Maison d'Ancy »; une voûte, des pierres de taille et de la poterie au Pâtis d'Ancy; un puits dans le champ dit Puits-Quignon, une pierre de taille avec des gonds à la Petite-Place, des pierres de construction dans le champ qui touche au four à ciment.

Avec ces données, on peut sans crainte situer l'ancienne « ville d'Ancy » sur les terres que limitent les lieux dits significatifs et les découvertes. On aurait un trapèze de 1.000 mètres de base avec des côtés de 1.000 et de 500 mètres. Toutefois le gros des habitations devait s'étendre dans le vallon appelé les Rues-d'Ancy, favorisé par un petit cours d'eau et abrité du nord. Mais le reste des constructions était plutôt disséminé, soit isolément, soit par petits groupes, sans former toutefois une population considérable qui méritât le nom de ville dans le sens où nous l'entendons.

Si, du domaine de l'archéologie, nous passons dans celui de l'histoire, nous constatons qu'Ancy est à peine cité dans cette région où les noms et les seigneurs de l'Isle, d'Angely, de Pancy, d'Athie, de Provency, de Tour-de-Prey, d'Origny, etc., se rattachant à la maison de Montréal, paraissent tout le long des temps féodaux. Dans les guerres, les dénombremments, les transactions du Moyen Age, Ancy donne à peine signe de vie. On sait par le terrier Jasu, cité dans une requête du Parlement du 27 janvier 1786, qu'il existait en 1486; il paraît encore en 1503 dans un aveu et dénombrement fourni cette année-là au seigneur de l'Isle par Philippe Gandrat, et il y est parlé d'un four banal situé à Ancy-lès-Sainte-Colombe. On peut croire que la bourgade avait disparu depuis longtemps et qu'il n'en restait qu'une habitation dite « la maison d'Ancy », dont l'emplacement porta le nom même après sa disparition.

Rien, en effet, ne la fait soupçonner dans la donation, par l'évêque d'Autun, de l'Eglise de Sainte-Colombe à la collégiale de Saint-Lazare d'Avallon en 1188; dans le droit de pâturage que Hugues d'Alhie donne à Reigny depuis « la villa dite de Préy » jusqu'à Sainte-Colombe, Origny et Coutarnoux en 1230 (1); et dans la charte d'affranchissement des terres dépendant de l'Isle; enfin dans le règlement d'usage des bois d'Hervaux en présence des seigneurs de Provençy, Tormançy, etc.

Il faut maintenant s'arrêter au nom lui-même et lui demander quelque lumière dans sa forme primitive d'*Anciacus*. M. d'Arbois de Jubainville, dans son ouvrage qui fait autorité : « *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* », dit que les noms en *iacus* indiquent la première période mérovingienne, celle des invasions barbares où les traditions romaines sont encore conservées; et ces noms, en grand nombre, sont ceux qui se terminent dans le français moderne par l'y grec.

C'est un procédé de cette époque de créer des noms de lieux développant des noms d'homme à l'aide du suffixe *iacus*. C'est ainsi que nous avons, par exemple, dans nos environs *Arciacus*, Arcy, qui désigne le domaine du premier propriétaire ou chef de famille du nom d'*Artius*. Puis c'est *Luchiacus*, Luchy, village détruit près de Prégilbert, domaine de *Lucius*; *Aisiacus*, Aisy, village également détruit sur le territoire d'Etaules, domaine d'*Aisius*.

Cette règle, appliquée à notre ville d'*Anciacus*, nous montre qu'elle était primitivement le domaine d'un chef de famille nommé *Antius*. Ce nom est assez rare, car il n'existe que trois bourgs en France du nom d'Ancy, et deux sont dans notre département. Mais il est curieux de voir que le fondateur de l'abbaye de Pontigny est un prêtre nommé *Ansius*, nous dirions Ancy, qui fait venir sur ses terres en 1114 les moines de Cîteaux (2). La terminaison en *acus*, *acum* était donc équivalente au vocable *villa* de la langue romaine; et dès le iv^e siècle on écrivait indifféremment *villa Julii* ou *Juliacum* (Ausone) qui équivaut à Jully, domaine d'un *Julius*.

(1) Inventaire de la collection de Chastellux : *Bull. Soc. Sc. Yonne*, 1903, p. 137, et Inventaire des Archives de l'Yonne, série H, 1609, 1702; série E, 576.

(2) Cartulaire de l'Yonne, t. I, p. 228.

La *villa* gallo-romaine était une maison de maître avec ses dépendances plus ou moins importantes que faisaient valoir les esclaves. La *villa* des barbares, au contraire, s'entendait d'une propriété collective, c'est-à-dire d'un village. Il y a un nombre considérable de localités de l'Yonne où le vocable ville s'est soudé à un nom de propriétaire, et cela à toutes les époques. Nous avons dans notre région, beaucoup moins riche que le Sénonais, les lieux dits Villarnoux (Bussières), *villa Arnulphī*, domaine d'Arnulphe de l'époque barbare; Villaucerre près de Saint-Moré, probablement *villa Autissiodoræ*, domaine d'une dame Auxerre citée à l'époque féodale.

Notre « ville d'Ancy », qui aurait pu s'appeler, de même, Villancy, aurait emprunté son nom au chef de famille gallo-romain *Ancius* établi à cet endroit; et le village barbare qui lui aurait succédé se serait développé en conservant le nom primitif. Il n'est pas besoin de faire des suppositions pour établir ce fait; des preuves archéologiques établissent l'existence d'Ancy aux époques gallo-romaine et mérovingienne sur le bord du ruisseau.

On a trouvé, en effet, dans le déblaiement de la carrière située aux Rues d'Ancy en partie, de nombreux débris d'une poterie primitive de l'époque gauloise (âge du bronze ou du fer). A ces vestiges étaient associés des débris plus nombreux encore de l'époque gallo-romaine : des fragments d'amphore, anses et pieds, de poterie fine dite samienne, de la verrerie, des clous, une petite tête sphérique massive de bronze soudée à une tige de fer (Collections Millot et Cuisinier) (1). Mais ces objets, qu'on a trouvé sur cent mètres environ de longueur dans le talus, ne sont pas en place; ils sont contenus dans les argiles de glissement, et il faudrait remonter plus haut, dans la direction du ru de la Barre, pour découvrir la villa qui a fourni ces échantillons et qui, malheureusement située dans les prés, ne peut être explorée (2).

L'époque barbare aussi est caractérisée dans le voisinage d'Ancy. « On a trouvé, dit l'abbé Breuillard, des sarcophages

(1) M. Bardin, *Bull. d'Avallon*, 1862, dit avoir reçu deux médailles romaines de Posthume et Tacite, provenant de l'emplacement d'Ancy.

(2) D'autres villas sont signalées sur le territoire aux lieux dits : Terres de l'Isle, Champ du Puits, en Chaumot et près de Moutombe.

en dehors du cimetière actuel de Sainte-Colombe. J'en ai fait retirer un de la terre dans lequel j'ai retrouvé un reste d'agrafe que j'ai envoyé à la Société archéologique de Dijon qui en a rendu compte dans son *Bulletin* de 1858. » Dans le *Répertoire archéologique* de M. Quantin, on lit que « trois cercueils en pierre ont été trouvés, que sur l'un d'eux était gravée une large croix pattée, et que dans un autre fut recueilli un débris d'agrafe mérovingienne ». (Lettre de l'abbé Breuillard, Archives de la Société.) Tout auprès, à Moutomble dans une sépulture sous tumulus, ce qui indique l'époque préromaine, on a trouvé des anneaux de bronze, des plaques de ceinturon, une épée, des broches. (*Bull. d'Avallon*, 1873.)

Les premières sépultures, qui ont été trouvées à six cents mètres environ de l'emplacement de la villa, et qu'on peut dater des temps voisins de Charlemagne, s'éloignent de l'époque gallo-romaine, mais ils sont les indices d'un cimetière qui devait appartenir à Ancy et remonter aux temps mérovingiens. On plaçait alors les lieux de sépulture à une certaine distance du village, 500 et même 1.500 mètres, de préférence sur une colline tournée vers l'orient. Le bourg de Sainte-Colombe, que l'on voit apparaître au XII^e siècle dans l'histoire, et qui a une église de cette époque, doit avoir une origine moins ancienne qu'Ancy. Il aura, sans doute, pris naissance à l'époque féodale où les habitations disséminées dans les vallons, auprès des ruisseaux, gagnèrent les hauteurs pour assurer leur défense. C'est ainsi que Chérisy existait avant Montréal, et Saint-Père avant Vézelay.

Pourrait-on faire un rapprochement entre la « ville d'Ancy », de la vallée du Serain, et Ancy, de la vallée de l'Armançon, les deux propriétaires, à peu de distance, ayant porté le même nom d'*Ancius* ? C'était l'opinion, toute gratuite, de M. Bardin (1) qui disait : « Les habitants émigrèrent sans doute de leur village dévasté et allèrent former deux colonies distinctes appelées Ancy. Mais aucun document ne le permet. Ancy (le-Franc) est déjà cité en 721; il paraît souvent plus tard sans qu'on puisse le confondre avec un autre ou l'apparenter avec la ville d'Ancy, et il fait quelque figure dans l'histoire. Un seul point de rapprochement se montre dans le choix que les deux Ancy ont fait de Sainte-Colombe pour patronne; mais qu'en peut-on déduire ?

Il faut maintenant interpréter toutes ces données et présenter le tableau le plus ressemblant possible de l'ancienne

« ville d'Ancy ». Son existence et son emplacement au pied de la colline de Sainte-Colombe ne laissent pas de doute. Son antiquité, sa renommée et sa prompte décadence ressortent aussi des preuves positives et négatives qui viennent d'être exposées. Un groupe d'habitations qui a porté le nom de ville (*villa*) s'est formé sur l'emplacement de villas romaines détruites par les barbares. Il a dû être le premier village et le plus considérable, puisque plusieurs autres ont emprunté son nom joint à une particule qui marque leur situation respective. Ainsi Provençy, appelé au XII^e siècle Proency, signifie Pro-Ancy, c'est-à-dire devant Ancy pour qui vient d'Avallon, la ville importante. Pancy voudrait dire *Pone Anciacum*, ou derrière Ancy.

L'ancienneté et l'importance toutes relatives de la bourgade ont imposé la légende d'une ville au sens où nous l'entendons; et du peuple, qui aime à grossir les choses du passé, elle est passée aux érudits qui la répètent sans apporter aucune preuve. Ce fait ne se fut pas produit dans le Sénonais où les « Ville » (Villegardin, Villeperrot, etc.) sont si nombreux. Mais dans l'Avallonnais, où l'on cite seulement Villarnoult, ancien château féodal, Villaucerre, ancien camp romain, Froideville, localité détruite, près de Montréal, ce nom de ville a fait croire à de grandes agglomérations. C'est ainsi qu'à Saint-Moré, les habitants, d'après ce nom de Villaucerre, disent, sans la moindre preuve historique ou archéologique, qu'une ville couvrait tout le plateau.

Le nom de *villa*, ville, qui, de l'établissement gallo-romain, passa à la bourgade mérovingienne et suivit Ancy jusqu'à ces derniers temps, s'attachant à une seule habitation, mais avec une acception différente de la primitive, doit être expliqué pour saisir l'origine de la légende. La décadence de la « ville d'Ancy » se sera produite après les invasions des Sarrazins et des Normands. Les bourgs et les villages de la plaine qui, jusqu'alors, avaient vécu en paix sous un roi puissant, ne pouvant plus compter que sur eux-mêmes, gagnèrent les hauteurs et s'y fortifièrent. Il y eut nécessairement, pour la défense commune, association et subordination des efforts, ce qui constitua la féodalité.

Il se fit donc une transformation : certains bourgs importants dans le haut Moyen-Age déclinèrent rapidement, tandis que d'autres, édifiés dans une forte position et défendus par de puissants seigneurs, prirent la tête et éclipsèrent les pre-

miers; tels sont, dans notre région, Montréal qui fut d'abord Chérisy, et Noyers-Bourg qui fut Noyers-Ville (*Villa*), et dont relevaient une foule de petits châteaux-forts.

Ancy, la plus ancienne et la plus importante « ville » de l'époque mérovingienne, dut pourvoir à sa défense en cherchant un refuge sur la colline où était situé son cimetière. On est porté à croire que le village de Sainte-Colombe n'était autre au commencement que la « ville d'Ancy » émigrée de la plaine. La date où le nom de Sainte-Colombe est devenu celui de plusieurs villages de l'Yonne existants ou détruits pourrait être rapportée au plus tôt au ix^e siècle. Ce fut alors que, sous Charles le Chauve, l'archevêque de Sens Wenilon, un *missus dominicus* (envoyé royal), rebâtit en 853 l'église de l'abbaye de Sainte-Colombe à Sens et leva de terre le corps de la Vierge martyre sénonaise.

Malgré son peu d'importance historique et archéologique, ce témoin de la première renaissance sociale, après les ravages des barbares, offre dans son obscurité même un réel intérêt : « La ville d'Ancy », détruite de bonne heure, a vu son nom, comme un écho qui se fortifie en s'éloignant, traverser les siècles et devenir synonyme de cité. Combien de bourgs disparus qui ont une histoire dans les Archives et qui n'ont pas laissé de souvenirs dans la mémoire des habitants. C'est le contraire ici : les documents écrits font défaut, les vestiges sont peu apparents et, cependant, un nom a survécu s'attachant par la seule force de la tradition à un coin de terre et à une maison. Sur ce nom, une légende s'est créée que l'archéologue se reproche presque d'avoir soumise à la discussion, tant elle a de charme pour l'âme populaire. Il partage d'ailleurs avec tout le monde le culte de la bourgade mérovingienne et il ne se défend pas d'écrire « la ville d'Ancy ».

« LAQUEDUC D'ANCY »

CANAL ET PUIXS NATURELS DES MARNES A CIMENT

L'excavation singulière dont il a été question, située dans le voisinage de la « Ville d'Ancy », a été signalée à la Société d'Etudes d'Avallon; et quelques-uns l'ont regardée comme un

aqueduc servant à la bourgade mérovingienne. Il faut donc voir s'il y a quelque chose de fondé dans cette opinion qui s'est répandue dans le public et deviendrait une légende.

Cette cavité, que j'ai visitée nombre de fois et étudiée au fur et à mesure de son déblaiement, se voit dans une carrière à ciment de M. Bougaud, située sur la commune de Provençy, à la limite des communes de Sainte-Colombe et d'Athie. La carrière, ouverte au pied sud-est de la butte de Montmorin, se trouve en face du pont de la route d'Athie, traversant le chemin de fer.

Voici le relevé des lieux fait aux premières visites. La cavité se présente sur le talus de la carrière comme une fente ou crevasse régulière, verticale, aux parois nettement dressés (fig. 1). Sous le manteau de terre végétale et la masse des bancs réglés de calcaire marneux et d'argile feuilletée, d'une épaisseur de 4 mètres environ, se découpe cette fente qui descend à 2 m. 50 plus bas en recoupant tous les bancs inférieurs. La base mesure 23 centimètres de largeur, et le sommet 43 centimètres. A la partie supérieure, sur 2 mètres, la fente est remplie d'argile feuilletée dont les lits sont brouillés; mais à la partie inférieure, sur 50 centimètres, le canal est vide ou rempli en partie d'une argile très grasse et toujours humide, car c'est là que les infiltrations des pentes aboutissent.

Les parois de ce canal, sur toute la hauteur, sont droites et unies; elles portent seulement de place en place quelques légères rainures verticales de 10 à 15 centim. qui sillonnent certains bancs et manquent totalement ailleurs. Le radier n'est autre que la roche elle-même; mais à 50 centimètres de hauteur, se trouve une couverture de dalles juxtaposées que j'ai pu examiner sur un mètre de longueur. C'est ce qui forme le point le plus intéressant de la découverte et donne lieu à un litige que la géologie est appelée à trancher, car l'idée de l'aqueduc présumé prend dans ce fait son point de départ.

La composition de cette sorte de toit est certainement curieuse. Les dalles ou plaquettes sont en calcaire jaunâtre, très dur, différent de la roche encaissante. Ils viennent sûrement du calcaire à entroques qui couronne le Montmorin et s'étale en débris sur ses pentes. Ces dalles sont irrégulières, anguleuses, sans trace de travail, ne s'ajustant pas l'une à l'autre et ne recouvrant ainsi qu'imparfaitement la cavité. D'autres morceaux de dalles plus petits reposent sur les premières sans en recouvrir les intervalles.

J'ai retiré trois de ces dalles, une quatrième continuant la série est restée en place. Je les figure exactement telles qu'elles se présentaient avec les autres plus petites, lesquelles sont indiquées par un pointillé. Les dalles étaient simplement arrêtées contre les parois par leurs angles, et nulle trace d'entaille n'existe à ce niveau.

Quand les carriers, en avançant, eurent reculé de plusieurs mètres le talus, de nouvelles observations purent être faites : en voici le résultat. La fente prend l'aspect d'une cheminée ou plutôt d'un puits. Au-dessous de la couche argileuse de glissement qui atteint 3 à 4 mètres, s'ouvre une cavité de 2 mètres environ de largeur qui s'enfonce de 2 mètres dans la masse des bancs de marne. La fosse, assez régulière jusque-là, se rétrécit subitement et, sur 60 centimètres de largeur, descend, tout d'un côté, de 3 mètres environ pour se mettre de niveau avec le fond de la fente précédente où elle n'a plus que 30 centimètres de largeur. Toute cette cavité, du haut en bas, est remplie de débris de dalles entassés régulièrement et présentant l'aspect d'un mur en pierres sèches (1).

Telles sont les données du problème qui a été posé. Je ne veux pas rapporter toutes les choses qui se disent, et je ne puis faire état des choses vues qui sont tout à fait démonstratives. Les partisans de l'aqueduc reconnaissent un travail humain dans le canal qui, de place en place, est recouvert par des dalles et remonte par des puits à la surface du sol, et dont les parois porteraient « les traces d'un pic ». A cela s'ajoute la découverte d'une forte pioche, rouillée dans son épaisseur, et trouvée à 2 mètres de profondeur à l'endroit d'un puits, d'un très gros clou également rouillé et de menus morceaux de bois gisant au fond des puits.

A première vue, le géologue retrouve là une des mille fentes ou puits qui entament le terrain calcaire. Mais il peut laisser d'abord dire son avis à l'architecte expert dans les travaux de canalisation. Le canal souterrain d'Ancy ne présente aucune des marques de l'aqueduc. L'ouverture d'une galerie de 23 à

(1) Les deux fentes de la figure 1, placées ici l'une à côté de l'autre, sont donc, sur le terrain, l'une devant l'autre, à quelques mètres de distance. Les dimensions données sont approximatives, à cause de la difficulté de les prendre sur le talus; mais les parties qui sont à portée, comme celles du canal à sa base, ont été mesurées exactement.

30 centimètres de largeur, à la base, est absolument impossible à un ouvrier qui aurait peine à s'y tenir debout et de côté, sans mouvement. La galerie eût été praticable, que les parois, dressées sur 2 mètres 50 avec la régularité d'un mur, seraient criblées de coups de pic. L'aqueduc lui-même, fût-il le plus rudimentaire, ne se comprend pas avec des dalles brutes, aucunement appareillées, non ajustées pour former une couverture et, de plus, ne reposant sur rien, pas même arrêtées et maintenues par une entaille de la roche.

S'il en était besoin, l'archéologue dirait à son tour que le moindre aqueduc romain est en maçonnerie et à fleur de terre, comme à Saint-Moré; que l'on ne connaît pas de travaux d'adduction de l'eau dans le Haut Moyen-Age. D'ailleurs « la ville d'Ancy » n'est pas la grande agglomération qu'on a voulu y voir; et ce modeste village mérovingien, situé en partie près d'un ruisseau et sur un terrain où l'eau est partout à fleur de terre, n'avait pas besoin de chercher à tant de frais et si loin pour s'approvisionner. En tout cas, le canal signalé, au lieu de tendre vers Ancy, est nettement dirigé vers Provency.

La cause de l'erreur est facile à trouver : il y avait, croyait-on, une grande ville dans le voisinage, et l'on découvrait dans les carrières une singulière excavation simulant un travail humain. Parce qu'on ne voyait pas une autre explication, on adoptait, malgré l'impossibilité matérielle du travail, l'opinion séduisante d'un aqueduc, ce qui donnait, il est vrai, une haute idée de l'esprit d'entreprise de nos ancêtres, mais non de leur talent de constructeurs. En se trompant ainsi, on était en bonne compagnie, car Buffon visitant les grottes d'Arcy en sortit avec la conviction qu'elles étaient d'anciennes carrières, puisqu'il avait vu, écrit-il, « les coups de marteau ». Les gens du peuple, eux, croyaient que les fées les avaient creusées. Il y a aujourd'hui une variante à cette opinion vulgaire : d'aucuns m'ont dit qu'on avait fait venir des nains pour établir « l'aqueduc ». Mais ce qui était permis au XVIII^e siècle ne l'est plus au XX^e.

La géologie, s'appuyant sur des faits nombreux, peut donner une explication des accidents naturels de la carrière de Montmorin (1). C'est une chose actuellement bien connue, après les explorations de M. Martel, que la circulation souterraine des

(1) Voir *les Abîmes*, par Martel, Paris, Delagrave, 1894, et tous les traités de géologie.

eaux, à une profondeur variable, par des canaux qui vont se ramifiant, s'élargissant ou s'étranglant, et qui restent en communication avec le sol extérieur par des puits parfois nombreux.

Les ouvriers, d'ailleurs, peuvent constater que le sous-sol n'est pas une masse intacte. Les bancs de calcaire ou de marne sont souvent rompus par des fissures qui, tantôt les laissent à leur place, tantôt produisent sur un côté un affaissement qu'on appelle faille. Si les eaux de ruissellement d'une colline se concentrent sur un point fissuré, ils en corrodent les parois, et la fissure peut devenir une fente et même un puits. Plusieurs puits s'ouvrant sur la même ligne finiront par se relier par un canal qui drainera les eaux du plateau.

Ces phénomènes, d'ordinaire, se passent loin des regards, et il faut l'ouverture d'une carrière pour en connaître le jeu. Cependant les fentes et les puits se voient partout dans la région; on peut les observer à Vau-de-Lannay, à Précý-le-Sec, Brosses, Vézelay, Coutarnoux, etc. Ces cavités sont remplies par de l'argile, par des sables ou par des concrétions calcaires; quelquefois, elles sont vides, comme le puits de la forêt d'Heriaux, la cheminée de Fontenay-sous-Vézelay. On a même trouvé dernièrement dans les carrières de Massangis, à la grande surprise des ouvriers, une cavité sans issue au milieu même du massif rocheux.

Il faut avouer que ces fentes, ces puits et leurs canaux de dérivation, qui sont d'autant plus communs que la roche est plus calcaire, forment une exception dans les marnes où, par contre, les failles ne manquent pas. De plus, la présence et la disposition de pierres étrangères au sous-sol ajoutent à la singularité du fait qui, pourtant, s'explique aisément.

A l'époque quaternaire et même plus tôt, lors des grandes affluences d'eau qui creusèrent les vallées, des infiltrations constantes et des ruissellements fréquents exercèrent leur action à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du sol. Par les fissures et les failles, l'eau se fit un chemin qu'elle agrandit soit chimiquement par corrosion, soit mécaniquement par l'effort du courant. Là surtout où deux fissures étaient voisines et situées dans la direction des eaux, comme ce dut être le cas à Montmorin, les calcaires furent vite corrodés et les argiles feuilletées, triturées; et la tranche intermédiaire disparut laissant une fente ou un puits. Pareille action s'exerçant dans la direction des bancs, il se forma un canal aux parois unies et

bien dressées, puisqu'elles étaient primitivement des plans de fissures.

Quand des puits furent ouverts, les plaquettes de calcaire du sommet de la butte glissèrent avec le ruissellement et les remplirent. Les simples fentes et d'autres puits, moins exposés à ce courant d'éboulis, reçurent seulement des argiles triturées. Mais, toutefois, des plaquettes descendirent dans cette bouillie épaisse, horizontalement, comme on l'observe dans les autres puits, et s'arrêtèrent quand le canal devint trop étroit. Les dalles, pressées par la masse d'argile, avaient tracé çà et là sur la roche des sillons avec leurs bords anguleux. Dans ce cas, il n'est pas étonnant qu'un clou pesant soit descendu à travers la boue argileuse et ait été trouvé au fond d'une fente.

Quant à la pioche (le fer seulement) trouvée à 2 mètres de profondeur sous la terre d'éboulis, là où les eaux attirées par le puits venaient se déverser, elle est un outil laissé sur le sol et qu'un fort ruissellement subit aura entraînée avec les terres. C'est la vulgaire pioche à tranchant, avec une panne d'un côté et un taillant de l'autre, qui sert encore au défrichement des bois. Elle paraît être un outil du moyen âge, et la profondeur de son gisement s'explique par la nature argileuse du sol qui glisse aux moindres pluies; ces terres d'éboulis des pentes forment parfois à la base des collines des revêtements de 5 à 10 mètres d'épaisseur qui recouvrent toutes les cavités.

Les tronçons de bois gisant au fond d'une fente m'ont paru être des racines de vigne, et ces deux objets rappelleraient l'ancien état de choses : les bois primitifs couvrant Montmorin auraient fait place à un vignoble aujourd'hui détruit.

Les terres d'éboulis des pentes formées, tantôt d'arène calcaire, tantôt d'argile mêlée de pierrailles, sont les produits du régime sec ou modérément humide qui a succédé au régime glaciaire de l'époque quaternaire. Celui-ci, par l'abondance et la puissance de ses eaux, a été une époque de creusement extérieur et intérieur; l'autre, qui se continue, a été une époque de remplissage et de recouvrement des excavations faites par le premier. Tous ces phénomènes géologiques ont laissé au Montmorin des traces que l'ouverture d'une carrière a mis au jour et qui méritaient une mention à cause de leur rareté en terrain marneux et leur singularité qui a pu faire prendre pour un travail humain une action naturelle.